

CHSCTM

30 OCTOBRE 2018

Compte rendu



Compte tenu de la brutale actualité et de la fin de non-recevoir du DRH du Minefi lors du CHSCTM du 25 septembre 2018, Solidaires Finances a de nouveau dénoncé l'impossible/intenable situation des agent.e.s du pôle 3E des DIRECCTE (voir notre liminaire). Deux mois après les annonces idéologiques de Bruno Le Maire, où va-t-on ?



Observatoire interne 2017

Selon le Secrétariat Général du MEFs (SG), il s'agit d'un outil qui offre une stabilité car les questions/réponses peuvent être comparées sur le long terme, d'année en année, et donc il est possible d'en suivre les évolutions tendancielle.

Toujours selon le Secrétariat général, ces résultats permettent de communiquer sur les conditions de travail, et surtout de les analyser Direction par Direction. En effet, chaque année, une monographie directionnelle est établie qui sert d'échanges entre les Directeurs, les comités de direction et in fine « d'infléchir leurs décisions ».

Pour **Solidaires Finances**, il s'agit essentiellement d'un outil de communication.

Qui peut prétendre qu'il sert à orienter les décisions et orientations alors que tous les ans des suppressions massives d'emplois continuent de dégrader inexorablement la qualité des missions de service public et les conditions de travail des agents ?

Solidaires Finances a proposé à l'administration de rapprocher ces données analytiques des enquêtes RPS de la DARES (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques). En effet, s'il est important de suivre et analyser ces évolutions il est judicieux de comparer ces résultats et analyses avec l'enquête RPS qui est la concrétisation des recommandations du Collège d'expertise sur le suivi statistique sur les risques psycho-sociaux au travail (rapport Gollac 2011).

Point Amiante

Après des années d'avancées concrètes sur le sujet, le dossier est désormais au point mort. A ce stade, Solidaires Finances revendique un plan de sortie de l'amiante aux MEFs. En effet, après des travaux qui ont permis d'élaborer de nombreux outils d'aide pour les Directions, les acteurs préventeurs et les représentant.e.s des personnels, il est plus que temps de prévoir un budget dédié aux travaux liés à la problématique amiante pour pouvoir passer des paroles aux actes.

Pour cela, **Solidaires Finances** invite désormais à chaque fois la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE) à participer aux travaux du CHSCTM.

Cette Direction impose et décide d'une politique immobilière avec la seule vision comptable des bâtiments domaniaux

(12 m² par agent étant l'objectif cible de la circulaire du 16 janvier 2009 relative à la politique immobilière de l'Etat), sans jamais se soucier des conditions de travail et de la santé des agent.e.s des MEFs !

Le SG affiche une politique volontariste qui tend à densifier les espaces de bureau : de 15,5 m² en 2008, le ratio était de 13,2 m² en 2017. Ces chiffres cachent mal des réalités très hétérogènes et il n'est pas rare de constater que des agent.e.s travaillent dans 6 ou 7 m² !!!

Le SG se glorifie même d'avoir dépassé l'objectif de 2017... Si le schéma pluriannuel de stratégie immobilière s'inscrit toujours dans une trajectoire de densification des espaces de travail, rien n'est dit quant aux conditions de travail des agent.e.s...

7 novembre 2018

Très récemment, la DIE a envoyé une note à l'ensemble des ministères et des Préfets leur donnant des indications très précises en matière de gestion budgétaire des bâtiments dont l'Etat est le propriétaire pour 2019. Cette note précise même que la programmation budgétaire peut être conduite de manière pluriannuelle 2019, 2020 et 2021. Il s'agit d'une preuve que quand une politique est décidée et que l'Etat veut s'en donner les moyens, il a la possibilité d'y consacrer un programme budgétaire consacré, en l'occurrence le BOP 723.

Le 19 novembre, une journée d'études qui réunira les responsables régionaux de la politique immobilière de l'Etat, les correspondants départementaux de la politique immobilière de l'Etat et les encadrants Domaine et programmée... Les conditions de travail des agent.es seront elles évoquées ?... Très probablement pas...

Et concernant l'amiante, rien à ce jour ! Les directions doivent se débrouiller avec les dotations globales qui leur sont allouées, les budgets des CHSCT et quémander auprès de Préfets, eux-mêmes sollicités par l'ensemble des autres ministères... **Autant dire que l'amiante n'est pas un sujet prioritaire !**

En attendant, le premier acte concret sur lequel le SG s'est engagé **est la mise en place d'une signalétique amiante avant fin juin 2019**. Un acte important pour éviter tout incident en cas de travaux mais très en deçà des enjeux de désamiantage...

Les récents exemples de Marseille et de La Réunion sont assez édifiants quant à la gestion déplorable de chantiers en présence d'amiante. Espérons que désormais, les responsables administratifs seront à la hauteur de leur obligation de sécurité de résultats en matière de protection de la santé des agents placés sous leur responsabilité !...

Point Sirius

La DGFIP est venue nous présenter un point d'étape sur le déploiement de Sirius et des CSRH. Selon son représentant, les quelques difficultés rencontrées sont désormais derrière nous : « *on a passé la bosse* » ! Il est nécessaire d'avoir du recul et être capable de mettre les choses en perspectives.

Solidaires Finances est intervenu pour mettre en visibilité tous les incidents quotidiens qu'on dû gérer les services RH (en sous-effectif avec les suppressions d'emplois anticipées), les chef.fe.s de service, et les agent.e.s Ce progiciel est en effet venu dégrader les conditions de travail de l'ensemble de ces collègues et s'ajouter à leurs tâches quotidiennes pour lesquelles les services sont déjà en surcharge, voire surchauffe !!!

Désormais, la DGFIP table sur la mise en place des CSRH qui intervient courant novembre ainsi que sur des outils tels que « *Mon espace RH* » (identique sur le principe à e-contact pour les usagers) avec un moteur de recherches destiné à aider les agents sur les questions RH. Mais toujours selon la DG-FIP, les services RH restent les interlocuteurs privilégiés des agent.e.s... C'est une étape nécessaire à la transition numérique offerte aux agent.e.s, au même titre qu'aux usagers...

Dispositifs SST versus QVT

Lors du CHSCTM du 15 juin dernier, **Solidaires Finances** avait dénoncé l'ensemble des dispositifs QVT (qualité de vie au travail) des Directions du ministère. A cela, la présidente du CHSCTM avait répondu qu'il ne fallait pas opposer la QVT et la SST (santé et sécurité au travail) et avait proposé de revenir plus tard sur le sujet en faisant un état des lieux de l'ensemble des dispositifs SST et QVT au sein des MEFs.

A ce stade, l'ensemble de documents qui nous ont été envoyés constitue une photographie à un instant «T» de l'ensemble des moyens mis en place en faveur de la prise en compte de l'amélioration des conditions de travail et de la santé au travail.

Une analyse rapide montre que se côtoient des dispositions réglementaires et des gadgets soit inefficaces, soit carrément dangereux.

Selon l'administration, toutes les innovations tentées ici ou là relèvent de la QVT. Or ce n'est absolument pas le cas !

Fort de ce premier constat, **Solidaires Finances** a proposé que l'ANACT (agence nationale d'amélioration des conditions de travail) vienne dans une séance ultérieure du CHSCTM pour présenter ce qu'est réellement la QVT.

Exemple de gadget : Le ministère a expérimenté un aménagement des espaces de travail avec l'installation de mobiliers d'extérieur dans l'allée Jean Monnet, l'aménagement des halls des bâtiments Colbert et Vauban et création du Bercylab en 2017. Les retours positifs des agents ont conduit le SG à poursuivre l'aménagement des halls et des espaces extérieurs en 2018 à d'autres sites.

Pour **Solidaires Finances**, le fait que les agent.e.s aient été associé.e.s à ce démarche est une bonne chose et a encouragé l'administration à associer le plus possible les agent.es de tous grades A, B et C dès lors qu'un projet de restructuration est envisagé, ou plus quotidiennement pour évoquer les problèmes du travail.

Cependant, le satisfecit s'arrête là : Pour Solidaires Finances, ces aménagements ne masquent pas la dégradation continue des conditions de travail des agent.es dues notamment aux suppressions massives d'emplois et aux nouveaux modes de management. Tout ceci constitue du néo-hygiénisme patronal digne du XIX siècle !

Note d'orientation ministérielle

Le projet de **NO 2019** qui nous a été soumis est largement insatisfaisant et en l'état actuel des choses, **Solidaires Finances** ne peut le valider. Un nouveau projet va nous être envoyé, amendé de nos demandes, et pourra faire l'objet d'une autre séance de travail d'ici fin 2018.

En tout état de cause, **si nous avons dû nous prononcer sur cette NO, nous aurions voté CONTRE.**

Solidaires Finances a d'ores et déjà demandé à revoir le Règlement Intérieur des CHSCT avant la mise en place de nouveaux CHSCT après les résultats des élections de décembre. Enfin, l'examen du PLF 2019 montre que le BOP 2018 n'est pas touché par les réductions budgétaires et que donc la dotation prévue en matière de budget CHSCT semble être reconduite au même niveau qu'en 2019 c'est-à-dire pour un montant total de 15,6 M€.

Les représentants de Solidaires Finances

Jean CAPDEPUY
Solidaires Finances Publiques
06 30 53 39 99

Christophe BEDEAUX
Solidaires Douanes
03 81 68 01 67

Jean-Jacques HUET
Solidaires IDD
02 32 23 45 70

Agnès GROUT
Solidaires Douanes
06 89 30 44 42